

COMPTE RENDU REUNION DU 08/03/2019

Le quorum n'étant pas atteint lors de la réunion du 01 mars 2019, une nouvelle convocation a eu lieu le vendredi 8 mars 2019 à 19h00.

Absents :

M. ADAM Arnaud, M. RAOULT Benoît

CDG54 Action SPL

Afin de pouvoir continuer à bénéficier des actions optionnelles du centre de gestion de Meurthe-et-Moselle, (Médecine préventive, assurance statutaire, assurance prévoyance, archivage...), il devient nécessaire d'acheter une action de 100€ à la SPL Action locale qui remplacera la cotisation de 0.40% appliquée sur les salaires. Les crédits seront ouverts au compte 261

Accepté à l'unanimité

Aides à l'habitat

Le maire propose de renouveler les aides à l'habitat, cette année une nouvelle aide est proposée : Maintien à domicile 300€ pour les petits travaux et 500€ pour les travaux lourds. Les autres aides restent inchangées.

Accepté à l'unanimité

EPCI : Groupement vérification périodique des cloches

Tarif proposé 138€HT visite annuelle

Accepté à l'unanimité

Demande de subvention

ADMR 250€

PAP15 Portage de repas 80€

Accepté à l'unanimité

Participations SIVOM Ecole Vicherey 2019

Après délibération le conseil municipal accepte à l'unanimité la participation syndicale ainsi que la participation au remboursement de l'emprunt au SIVOM de Vicherey

Frais de fonctionnement : 11536.70€

Remboursement emprunt : 1036.18€

Compte de gestion 2018 : Assainissement, CCAS et communal.

Accepté à l'unanimité.

Compte administratif 2018: Assainissement, CCAS, et communal.

ASSAINISSEMENT

Section	Dépenses	Recettes	Excédent	Déficit
Fonctionnement	1286.30€	1300€	554.36€	
Investissement	0.00€	1286.30€	24923.05€	

Excédent global de l'exercice 25477.41€.

CCAS

Section	Dépenses	Recettes	Excédent	Déficit
Fonctionnement	275€	1000€	969.69€	
Investissement	0.00€	0.00€	0€	

Excédent global de l'exercice 969.69€.

Par délibération du 16/03/2018 la décision a été prise de supprimer le budget CCAS, le résultat sera donc intégré à celui de la commune.

COMMUNE

Section	Dépenses	Recettes	Excédent	Déficit
Fonctionnement	70214.97€	78205.45€	136137.71€	
Investissement	261857.17€	45756.25€	26799.16€	

Reste à réaliser dépenses 0€ Reste à réaliser recettes 46467.69€

Résultat corrigé investissement 73266.85€

Résultat fonctionnement 136137.71 + résultat du CCAS 969.69 = 137107.40€

Excédent global de l'exercice 209404.56€

Besoin de financement en investissement compte 1068 : 0€

Budget 2019 : Assainissement, et communal.

Assainissement

Le budget a été voté à l'unanimité

	Dépenses	recettes
Fonctionnement	1304.36	1306.36
investissement	26223.05	26223.05

COMMUNE

Le budget a été voté à l'unanimité

	Dépenses	recettes
Fonctionnement	206737.40	206737.40
investissement	173700	173700

Fixation des taux de fiscalité locale 2019

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de ne pas augmenter les taxes locales 2019 :

Taux de taxe d'habitation : 9.71 %

Taux de taxe foncière sur le foncier bâti : 9.67%

Taxe foncière sur le foncier non bâti : 13.11%

[Compte rendu affiché à la porte de la mairie le 13/03/2019](#)

[Conformément à l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales.](#)

Le Maire,
M. BAUDY Joël

